



AUTORISATION DU REPRÉSENTANT LÉGAL



Je soussigné(e) [Nom, Prénom(s)]

demeurant :

agissant en qualité de responsable légal **et disposant du plein exercice de l'autorité parentale**, autorise :

Nom : Prénom(s) :

Né(e) le : À :

À pratiquer la plongée subaquatique en scaphandre lors des entrainements en piscine et des sorties en milieu naturel, organisés par le club :

- Dans le cadre général du code du sport.
- Dans le cadre dérogatoire du code du sport :
 - Encadrée jusqu'à 12 m (PE12** à partir de 10 ans);
 - Encadrée jusqu'à 20 m (PE20** à partir de 12 ans);
 - Encadrée jusqu'à 40 m (PE40** à partir de 14 ans);
 - Pas de plongée dans le cadre dérogatoire.

ainsi que la pratique des activités annexes dont l'apnée

Concernant les plongées en autonomie * :

Le mineur peut-être autorisé par le Directeur de plongée à évoluer en autonomie (sans encadrement) en palanquée en partage de responsabilité avec d'autres plongeurs de niveau au moins identique.

- Je les autorise jusqu'à 12m (PA12** à partir de 16 ans) ;
- Je les autorise jusqu'à 20m (PA20** à partir de 16 ans) ;
- Je les autorise jusqu'à 40m (PA40** à partir de 17 ans) ;
- Je ne les autorise pas.

Ne concerne que les plongeurs mineurs de 16 ans et plus, disposant d'une qualification de plongée en autonomie (PA) sous réserve de l'autorisation du directeur de plongée.

*** En référence au Code du sport (Annexe III-14-a de l'article A-322-77)*

au sein du club/centre Club Subaquatique Saint-Cyprien

situé : 7, Quai Arthur RIMBAUD - 66750 St CYPRIEN

pour la période du : 01./09./..... au 31./12./..... (Année de validité de la licence)

Fait à le..... Signature

La plongée Jeune en scaphandre se fait dans une adaptation prudente et progressive à la profondeur par les encadrants avec une approche individualisée selon les conseils de la Commission Technique Nationale. L'optimisation pour les encadrants des conditions de la plongée des jeunes repose sur les conseils de la Commission Médicale et de Prévention nationale de la FFESSM. Vous pouvez prendre connaissance de ces conseils en matière de plongée pour les jeunes sur : <https://medical.ffessm.fr/actualites/jeunes-plongeurs-et-profondeurs>